

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 19 novembre 2018 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente  
Monsieur Jacques Daigle, vice-président  
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire  
Madame Manon Aubry, commissaire  
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire  
Madame Manon Lambert, commissaire  
Madame Colette Vézina, commissaire

Absence :

Le commissaire parent n'a pas été nommé.

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général  
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Michael Provencher, secrétaire général

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 13.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2018

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 octobre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jacques Daigle que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CE14-509-1811

CE14-510-1811

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-511-1811 3.01 COMPTES À PAYER 2018-2019
- Madame Colette Vézina propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 01 novembre 2018 au 15 novembre 2018.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- 4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
- 5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES
- 6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- CE14-512-1811 6.01 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME BRIGITTE COMTOIS
- Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Brigitte Comtois, opératrice en reprographie au magasin scolaire. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 11 mai 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-513-1811 6.02 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR CHRISTIAN LUNEAU
- Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de monsieur Christian Luneau, opérateur en reprographie au magasin scolaire. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-514-1811 6.03 ABOLITION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN
- Madame Colette Vézina propose que, suite à la démission aux fins de retraite de madame Brigitte Comtois, le poste d'opératrice en reprographie au magasin scolaire devenu ainsi vacant soit aboli.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-515-1811 6.04 ABOLITION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN
- Madame Manon Lambert propose que, suite à la démission aux fins de retraite de monsieur Christian Luneau, le poste d'opérateur en reprographie au magasin scolaire devenu ainsi vacant soit aboli.
- Unanimement résolu ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-516-1811

6.05 CRÉATION DE POSTES, PERSONNEL DE SOUTIEN

Monsieur Jacques Daigle propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture de deux (2) postes réguliers à temps plein, 35 heures par semaine, d'opératrice ou opérateur en reprographie au magasin scolaire.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-517-1811

6.06 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION CE14-478-1810, ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 01-18), MONSIEUR JESSY COULOMBE

Monsieur Jean-François Lafèche propose que, la résolution CE14-478-1810 soit modifiée pour se lire comme suit :

ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 01-18), MONSIEUR JESSY COULOMBE

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste d'opérateur en informatique, classe I au Service des ressources informatiques et matérielles, soit attribué à monsieur Jessy Coulombe selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,  
35 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du **5 novembre 2018**

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-518-1811

6.07 RESPONSABLES D'ÉCOLE 2018-2019

Madame Sylvie Bilodeau propose que le personnel enseignant ci-dessous désigné soit mandaté, pour l'année scolaire 2018-2019, pour agir à titre de responsable dans les écoles intégrées suivantes :

<i>École</i>	<i>Responsable</i>
Alternative La Fermentière	Julie Cormier
Amédée-Boisvert	Audrey Leclerc
Bon-Pasteur (Lyster)	Isabelle Martineau (50 %) - Marie-Claude Breton (50 %)
Cascatelle	Patricia Desrochers
Centrale (St-Samuel-de-Horton)	Christiane Côté, Johanne Demers, Émily Doucet
Centrale (Villeroy)	Nancy Daigle
Cfer	David Roux
Coeur-Immaculé (St-Valère)	Jocelyn Bergeron (50 %) – Josée Leclerc (50 %)

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

De la Croisée (St-Rosaire)	Marie-France Hélie
Entreprise Prince-Daveluy	Isabelle Pinette
Jean-XXIII (Inverness)	Marie-Josée Desrochers
Jean-Rivard (Plessisville)	Linda Labonté
La Sapinière (Ste-Clotilde)	Cathy Poirier
Marie-Immaculée (Ste-Sophie)	Éric Fillion
Monseigneur-Grenier	Isabelle Luneau
Monseigneur-Milot	Catherine Gaumond (79,5256%)–Valérie Perreault (20,4744%)
Notre-Dame-de-l'Assomption (Daveluyville)	Marjolaine Hébert (90 %) – Élizabéth Soucy (10 %)
Notre-Dame (Notre-Dame-de-Lourdes)	Nellie Thibault (15 %) – Édith Laliberté (85 %)
Notre-Dame (Plessisville)	Manon Manningham
Notre-Dame (Norbertville)	Nicole Bernier
Notre-Dame-des-Bois-Francis	Amélie Turmel
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	Marylène Provencher
Pie-X	Francis Houle
Saint-Christophe	Karyne Cormier
Saint-Cœur-de-Marie (St-Pierre-Baptiste)	Audrey Payeur
Saint-Cœur-de-Marie (Tingwick)	Jacinthe Purcell
Saint-Édouard (Plessisville)	Mélanie Beaudoin (15 %) - Marco Gameau (85 %)
Sainte-Famille (Plessisville)	Renaude Pelletier (50 %) - Kareen Rochette (50 %)
Saint-Gabriel-Lalemant	Sonia Lalonde
Saint-Médard	Daniel Laliberté
Saint-Paul (Chesterville)	Noémie Houle (100 %) 22 août 2018 au 25 janvier 2019 Noémie Houle (29,2754 %) 28 janvier 2019 au 26 juin 2019 Martine Simoneau (70,7246 %) 28 janvier 2019 au 26 juin 2019
Sainte-Anne (Daveluyville)	Julie Vigneault (50 %) - Nancy Hébert (50 %)
Sainte-Julie (Laurierville)	Nancy Bourque
Sainte-Marguerite-Bourgeoys	Marie-Claude Bourret
Sainte-Marie (Warwick)	Sandra Thibault
Sainte-Thérèse (Val-Alain)	Élaine Grenier (85 %) – Marie-Josée Goupil (15 %)

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.08 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION CE13-500-1606, CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME EMANUELLE BARIL

CE14-519-1811

Madame Colette Vézina propose que, la résolution CE13-500-1606 soit modifiée pour se lire comme suit :

CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME EMANUELLE BARIL

ATTENDU que madame Emanuelle Baril a choisi un plan de congé sabbatique à traitement différé de 4 ans avec traitement réduit à 87,5%, entrant en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 et se terminant le 30 juin 2020;

ATTENDU que madame Emanuelle Baril prendra son congé sabbatique à compter **de la 101<sup>e</sup> journée de l'année scolaire 2019-2020 et ce jusqu'au 30 juin 2020.**

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Pascale Ramsay :

QUE la Commission scolaire des Bois-Francis accepte la demande de madame Emanuelle Baril, enseignante en français (champ 12) à l'école secondaire Le tandem, à l'effet de s'inscrire à un plan de 4 ans relativement à un congé sabbatique à traitement différé et ce, selon les

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

modalités prévues à l'article 5-17.00 et à l'Annexe XIII de la convention collective la régissant.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.01 LETTRE DES PSYCHOLOGUES

Le directeur général fait état de la réception d'une lettre des psychologues relativement au plan d'effectif. Les membres de l'exécutif avaient pris connaissance de cette lettre. La direction générale fournit des explications.

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 17 DÉCEMBRE 2018

À 19 h 32, monsieur Jacques Daigle propose l'ajournement de la présente réunion du comité exécutif au lundi 17 décembre 2018 à 19 h.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-520-1811

\_\_\_\_\_  
Paulette S. Rancourt, présidente

\_\_\_\_\_  
Michael Provencher, secrétaire général